

QUIZ

“Nos emplettes sont nos emplois !”

Vous vous souvenez peut-être de ce slogan pour défendre l'économie locale. Au-delà du marketing institutionnel, nous souhaitons vous faire découvrir nos richesses “made in vallée de la Drôme” avec un gros plan sur Saillans (soyons un peu chauvins, tout de même !)
Pour cela rien d'ennuyeux, mais plutôt un jeu, à faire seul, à deux ou en famille.

Questions pour un champion ? Non, plus !

On ne gagne rien... on découvre, on s'étonne, on apprend. Simple, gratuit et ludique, les réponses sont déjà là !

N'attendez plus, commencez l'éco-curiosité locale.

Le Groupe Action-Projet Semaine de l'Économie Locale.

1. Parmi ces entreprises, laquelle ne se situe pas dans la zone de la Tuilière ?

- (a) La fromagerie des 3 Becs
- (b) La Drôme Provençale.
- (c) Pôle système.
- (d) Garage de la Clairette.

Réponse : c) Pôle système est situé dans le quartier des Chapelains, connu des Saillançons comme l'ancien garage Citroën. Entreprise de travaux acrobatiques, de montage-levage.

2. A quel âge peu-t-on créer son entreprise et avec quelle somme € ?

- (a) Avant 16 ans a) - de 5000 €
- (b) 16 ans b) 7000 €
- (c) 18 ans c) 15 000 €
- (d) 21 ans ou après d) + 50 000 €

Réponse : b) un mineur âgé de 16 ans révolus peut être autorisé par ses parents. Si l'est émanant il n'a pas besoin d'autorisation. Réponse : a) « Création d'entreprise » et « beaucoup d'argent » ne sont pas synonymes. Il est tout à fait possible de se lancer sans forcément avoir beaucoup d'argent, en tout cas dans certains domaines. Plus de la moitié des créations d'entreprises (avant l'auto-entrepreneur) se faisaient avec moins de 7000 euros !

3. Combien de canoës-kayaks peuvent être loués simultanément à Saillans ?

- (a) 285
- (b) 560
- (c) 470

Réponse : c) Historiquement Saillans a toujours été le point central des bases de canoës, elle compte 3 loueurs de canoës-kayaks : EVA, Drôme-Canoë et Van-Loisirs; sans compter l'association "Canoë Club Rivière-Drôme".

4. Combien Saillans compte de viticulteurs (siège social sur la commune) ?

- (a) 9
- (b) 11
- (c) 13
- (e) 15

Réponse b) : Le viticulteur cultive la vigne et confie la vinification de son raisin à une cave coopérative ou un négociant. Le vigneron produit son raisin et assure lui-même la vinification. Saillans en compte 2 : la Cave Jean-Claude Raspail et la Cave Domaine 3Becs.

5. Faire ses courses à Saillans, c'est :

- (a) Guère plus cher car c'est sans compter les frais réels kilométriques de la voiture : 0, 50 cts/km (source : le figaro.fr)
- (b) Faire le choix de la proximité afin de garder un village vivant.
- (c) Être moins sollicité par le marketing et la liste de courses ne s'allonge pas...

Réponse : c'est un peu des trois, c'est un choix qui vous appartient.

6. Combien d'acteurs économiques exercent un métier d'art sur la vallée de la Drôme ?

- (a) 32
- (b) 56
- (c) 76
- (b) 114

Réponse c) : L'artisanat d'art et l'art sont un enjeu fort pour notre territoire car leur rayonnement touche divers secteurs d'activité comme le tourisme, l'agriculture, l'économie et la culture et sont générateurs d'emplois et d'activités. Les freins liés à leur activité sont pour 43% liés à la conjoncture économique et pour 17% au manque de visibilité. Ils vivent de leur activité pour 77% d'entre eux.

7. Le marché de Saillans est populaire, convivial et permet un approvisionnement en produits locaux. Avec un coût modeste pour les forains (1,12€/ml en moyenne), il est aussi une ressource annuelle pour la commune? Quel montant ?

- (a) 5 500 €
 (b) 10 000 €
 (c) 20 000 €
 (d) rien du tout, c'est gratuit.

Réponse : c) Malgré les contraintes pour certains riverains et son organisation, requérant la présence de placiers, il permet à la commune d'avoir une ressource propre et de garder la richesse produite sur le territoire, contrairement aux grands groupes de la distribution.

8. Quel est le nombre d'entreprises recensées sur Saillans en 2013 par l'INSEE ?

- (a) 22
 (b) 54
 (c) 66
 (d) 91

Réponse : d) : Saillans comptait 60 entreprises en 2005. En 8 ans, elles ont augmenté de 50% ! En 2007, on comptait 5 créations, en 2013 : 17 !

9. Deux entreprises vont s'agrandir, lesquelles ?

- (a) le garage de la Clairette,
 (b) Les transports Mège
 (c) La Drôme Provençale (transformation de plantes)
 (d) Les croquettes du Père Craquant
 (e) La Magnanerie (musée et élevage de vers à soie)

Réponse : a et c : Le garage de la Clairette s'agrandit de 300 m². La Drôme Provençale rapatrie l'ensemble de son activité située à Die sur Saillans, elle prévoit une extension de plus de 3000 m². 33 salariés seront présents sur le site : à terme, ils seront une cinquantaine.

10. On entend souvent que l'artisanat est la première entreprise de France, combien y a-t-il d'artisans en 2014 (INSEE) ?

- (a) 47
 (b) 59
 (c) 73
 (d) 101

Réponse : c) : Saillans a une forte dynamique d'artisans. Présent dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services, l'artisanat rassemble plus de 510 activités différentes. L'artisanat rassemble plus de 3 millions d'actifs partout en France.

11. Sur les 35 compagnies de spectacles présentes sur la vallée, quel est le chiffre d'affaire cumulé des 14 principales ?

- (a) 750 000 €/an
 (b) 1,5 millions €/an
 (c) 1 million €/an
 (d) 2 millions €/an

Réponse : b) La moitié des compagnies ont un chiffre d'affaire d'environ 20 000 € par an pour un total de 1 500 000 € de chiffre d'affaire annuel. Ce montant est comparable au chiffre d'affaire annuel des descentes en canoë le long de la Drôme !

12. Emplois : combien y'a-t il d'intermittents du spectacle sur la vallée de la Drôme-Diois ?

- (a) 70
 (b) 110
 (c) 170
 (d) 270

Réponse : d) Il existe une dynamique culturelle Vallée de la Drôme-Diois, concentrant à eux deux 30% des intermittents du spectacle de la Drôme recensés à Pole Emploi de Crest sur un total de 903 intermittents du spectacle sur le département

13. Sur les 1251 habitants recensés en 2014 à Saillans, quel est le % de la population qui travaille dans le domaine des métiers de la télévision, du cinéma et de la radio :

- (a) 0,2% > environ 3 pers
 (b) 0,5% > environ 6 pers
 (c) 1% > environ 12 pers
 (d) 2% > environ 25 pers

Réponse : c) : La dynamique culturelle de notre territoire a vu l'installation d'une dizaine d'acteurs issus de ces métiers ces 5 dernières années. 4 d'entre eux se sont rassemblés dans un espace de coworking, loué à la mairie.

14. Combien d'heures un boulanger travaille-t-il, par jour ?

- (a) 8h30
 (b) 9h00
 (c) 10h00
 (d) 12h00

Réponse : b et c) : En France la moyenne est de 9h00 à 10h00 par jour. N'oublions pas qu'ils travaillent le dimanche et ne ferment souvent qu'une journée par semaine ! Soit 60 heures hebdomadaires, pour un salaire moyen de 1800 net/mois.